



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
HEIDELBERG

---

**Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte**  
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris  
(Institut historique allemand)  
Band 12 (1984)

DOI: 10.11588/fr.1984.0.51458

---

#### Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

# Miszellen

LUCE PIETRI

## UNE NOUVELLE ÉDITION DE LA SYLLOGE MARTINIENNE DE TOURS\*

La sylloge qui nous est présentée, sous un titre nouvellement forgé, est, rappelons-le, un recueil d'épigrammes, les unes en vers, d'autres en prose, qui constitue le noyau le plus ancien d'un appendice – dit *Martinellus* ou «Martinades» – figurant dans une série de manuscrits à la suite des écrits de Sulpice Sévère. La tradition manuscrite nous laisse ignorer le nom des auteurs de ces textes; cependant deux des poèmes du recueil peuvent être sûrement attribués, l'un à Paulin de Périgueux, l'autre à Sidoine Apollinaire, puisqu'ils se retrouvent dans les œuvres respectives de ces deux écrivains. D'autre part les 21 pièces qui composent la sylloge se rapportent toutes à deux des plus célèbres monuments auxquels était attachée à Tours la mémoire de Martin: les cellules du monastère de Marmoutier, résidence habituelle de l'évêque, pour les quatre premières, et, pour les autres, la grande basilique élevée sur le tombeau de Martin par son lointain successeur, Perpetuus (458/9–488/9). Enfin ces compositions ou, plus exactement, la très grande majorité d'entre elles sont généralement considérées par la critique comme la copie d'inscriptions jadis gravées sur les monuments: le suggèrent les intitulés qui les précèdent en les localisant souvent dans l'espace ou les textes eux-mêmes qui, tantôt s'adressent au lecteur comme à un visiteur arrêté en un endroit précis des édifices, tantôt se présentent comme la légende de «peintures» murales, quand ils ne reproduisent pas purement et simplement un verset biblique.

Des précédentes éditions de la sylloge – 5 au total, dont celle toujours précieuse par ses commentaires de G. da Prato au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle –, la dernière en date, procurée par Edm. Le Blant dans le tome I des *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIII<sup>e</sup> s.*, remontait à 1856; malgré des mérites indéniables, le texte établi par l'épigraphiste à partir d'un nombre relativement restreint de manuscrits ne correspondait plus aux exigences de la recherche contemporaine. L'enquête menée par B. M. Peebles, qui avait entrepris de recenser dans toutes les bibliothèques de l'ancien et du nouveau monde et de collationner les innombrables manuscrits de Sulpice Sévère, avait laissé espérer une nouvelle édition critique des ouvrages de l'hagiographe, mais aussi de la sylloge. Le savant philologue américain n'a pu avant sa mort, survenue en 1976, achever ses recherches et la publication de Sulpice Sévère prévue dans le *Corpus Christianorum* paraît bien compromise par sa disparition; celle de la sylloge en revanche vient d'être portée à terme par un de ses élèves, F. J. Gilardi, qui a bénéficié de la riche quoiqu'incomplète documentation manuscrite rassemblée par le maître et, du moins au début de l'entreprise, de ses conseils. L'ouvrage doit évidemment retenir l'attention de tous ceux qu'intéressent l'Antiquité tardive et tout particulièrement la Gaule chrétienne: historiens et épigraphistes, archéologues et spécialistes d'histoire de l'art ou de la littérature. Personnellement chargée, au sein de l'équipe qui a entrepris la publication d'un *Recueil des inscriptions*

\* Francis John GILARDI, *The Sylloge Epigraphica Turonensis de S. Martino*, Dissertation Catholic University of America, Washington (F. J. Gilardi) 1983, 329 p. [publié par University Microfilms International, Ann Arbor].

chrétiennes de la Gaule (RIGG) – un *Le Blant* aggiornato –, du volume consacré à Tours et à sa province, j'attendais impatientement de pouvoir disposer d'un texte de la sylloge scientifiquement établi: l'épigraphiste ne peut en effet sans présomption se passer des lumières du philologue, lorsque les inscriptions, disparues avec les monuments qui les portaient, sont connues par un très grand nombre de manuscrits présentant sur de nombreux points, comme c'est le cas ici, des leçons très diverses et parfois totalement corrompues. Je m'étais donc prudemment limitée jusqu'ici à quelques recherches préparatoires: dans un article sur ›Les tituli de la basilique Saint-Martin édifée à Tours par l'évêque Perpetuus‹ (Mélanges W. Seston, Paris 1974, p. 419–431) – un travail cité et utilisé par F. J. Gilardi –, j'avais étudié un fragment d'inscription provenant de la basilique martinienne du V<sup>e</sup> s., en tentant de montrer que la séquence des lettres conservées appartenait au texte d'une des épigrammes de la sylloge, une pièce qui était donc bien gravée sur le monument. Plus récemment, dans un livre sur ›La ville de Tours du IV<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> siècle‹ (Rome, 1983) – un ouvrage que F. J. Gilardi n'a pu évidemment consulter –, je me suis hasardée à présenter et à donner, en appendice, le texte de la sylloge, provisoirement établi à partir des anciennes éditions, avec une traduction française et un bref commentaire, dans le seul souci de permettre au lecteur la consultation commode d'une source souvent citée dans l'ouvrage et d'un accès par ailleurs difficile.

L'importance de la publication nouvelle, qui a toute chance de devenir pour longtemps l'ouvrage de référence – on ne voit pas qu'un autre philologue puisse dans l'immédiat reprendre et achever l'enquête de B. M. Peebles –, vaut qu'on lui consacre un compte rendu critique détaillé. L'ouvrage de F. J. Gilardi, publié en offset, s'ouvre par une introduction nourrie: après une présentation du contexte historique et archéologique dans lequel s'insère la sylloge, sont abordés les principaux problèmes posés par les textes qu'elle rassemble: les auteurs auxquels ceux-ci doivent être attribués; le caractère épigraphique des 21 pièces dénombrées par l'éditeur et l'emplacement exact de chacun de ces *tituli*. Vient ensuite une étude de la tradition manuscrite et des précédentes éditions. La seconde partie du livre offre, avec un appareil critique, le texte nouvellement établi des épigrammes, suivi d'une traduction en langue anglaise et d'un abondant commentaire ligne à ligne. Saluons au passage l'heureuse initiative du chercheur américain qui a osé s'engager – au sens le plus fort du terme – en traduisant les textes souvent obscurs de la sylloge: une entreprise difficile – mes propres efforts pour proposer une traduction française me l'ont enseigné –, mais indispensable, si l'on veut que la discussion s'établisse en pleine clarté. La bibliographie qui clôt l'ouvrage – avec un recours à des sigles inhabituels qui peuvent quelque peu dérouter les chercheurs européens – dénote dans l'ensemble une solide connaissance des travaux relevant de disciplines diverses (histoire, archéologie, littérature, liturgie...) qui peuvent contribuer à éclairer le texte publié.

## I. Le texte

La logique impose de commencer par l'examen du texte nouvellement établi, de la traduction qui en explicite le sens et de toutes les remarques qui, dans le commentaire, contribuent d'un point de vue philologique ou littéraire à justifier les leçons retenues. Bien que l'ensemble des manuscrits de Sulpice Sévère et donc de ceux d'entre eux qui comportent l'appendice martinien (20 à 25 % du total, selon l'estimation de F. G.) n'ait pas été recensé, l'éditeur a pu examiner 90 témoins du *Martinellus*: un effectif très supérieur en nombre et aussi en qualité à celui dont pouvaient disposer ses prédécesseurs. De ces manuscrits, 50 ont été ensuite sélectionnés pour collationnement et 7 finalement retenus pour l'élaboration du texte publié: 6 appartiennent à la famille dite franco-allemande ou encore du *Martinellus* (à cause de la présence fréquente dans les manuscrits de cette famille de l'appendice martinien), dont 4 sont parmi les plus anciens (antérieurs au milieu du IX<sup>e</sup> s.); 1 manuscrit de la famille italienne, bien que tardif (XV<sup>e</sup> s.), a été

privilegié pour sa qualité exceptionnelle. Il faut ajouter à cette liste un huitième manuscrit de Sulpice Sévère, utilisé seulement pour l'intitulé du texte 18 et un manuscrit de Paulin de Périgueux (*Vaticanus Reg. 582*) qui, outre l'épigramme n° 11, présente de façon exceptionnelle deux autres textes, identiques, à quelques légères différences près, aux pièces n° 8 et 20 de la sylloge. F. G. a naturellement confronté ses propres lectures avec celles de ses devanciers et s'est efforcé aussi de les assurer par une étude du vocabulaire, de la prosodie et de la métrique, du jeu des assonances et des allitérations . . . . Au total, ce sont 17 mots ou expressions pour lesquels il propose une leçon entièrement nouvelle par rapport aux éditions précédentes (cas, genre ou forme verbale modifiés; omissions rétablies; mais aussi décryptage de termes totalement corrompus). Naturellement la liste des différences existant entre le présent texte et celui de chacun des cinq prédécesseurs (p. 181–186) est infiniment plus longue. Parmi les modifications nouvellement apportées ou celles reprises à l'une des éditions antérieures, on ne retiendra ici que les plus significatives, celles qui éclairent ou transforment le sens du texte.

Certaines d'entre elles apportent sans aucun doute une amélioration sensible. Ainsi dans la pièce n° 1, le vers 3 corrompu dans de nombreux manuscrits (*Vere bellator domini dormit: sonet* [ou *sonat*] *eheu!*) paraît heureusement restitué (*Vere bellator domini jam dormit in ipso*), puisqu'il reprend ainsi un thème scripturaire (I Cor. 15, 18), auquel font écho nombre d'inscriptions funéraires, celui du juste endormi dans le Seigneur. Le choix de la forme *verbum*, de préférence à *verbo*, rend plus intelligible dans les vers 5 et 6 du texte n° 2 l'image, en elle-même traditionnelle, du bouclier de la foi, au centre duquel le poète, filant la métaphore, fait briller, tel un *umbo*, le nom de la croix: *Hic inhabitavit scutum cui sancta fides est, / Umbo crucis verbum splendidus atque micans*; peut-être une lointaine réminiscence du *caeleste signum* inscrit sur le bouclier des soldats de Constantin (Lactance, *De Morte persecutorum* 44)? Dans l'épigramme n° 7 – pour laquelle G. da Prato avait à tort, il faut le reconnaître, supposé l'omission d'un second vers –, la version retenue pour la réminiscence scripturaire (*Marc* 5, 14 . . .): *Fide ut ipse ait sic tu salvus eris* (v. 5) paraît mieux assurée que celle des précédentes éditions renversant la proposition, avec pour sujet *fides*, un nominatif qui n'est attesté par aucun manuscrit. Dans la sentence *Qui census deficit, mente probabit opus* (n° 8, v. 6), *deficit*, un indicatif, est certainement préférable à *desit*, un subjonctif qui ne s'impose pas et qui a été cependant adopté par presque tous les précédents éditeurs. L'intitulé de la pièce 18, corrompu dans tous les manuscrits jusqu'alors utilisés, retrouve forme (*in memoria sanctorum martyrum*) grâce à un manuscrit de Vienne du X<sup>e</sup> s.; d'autre part, pour les derniers vers de ce poème (v. 8–10), je ne peux que me réjouir de l'interprétation de F. G. qui rejoint celle que je proposais moi-même: la *palma* à laquelle concourent les cinq bienheureux célébrés par les vers est non seulement la palme du martyr mais aussi, dans l'image du corps mystique, la paume de la main dans laquelle ils s'unissent, *uncti quinque simul digiti de corpore Christi*.

En quelques cas les leçons retenues par le présent éditeur peuvent sembler (devant un choix difficile, n'entre-t-il pas en jeu, à côté des critères scientifiques, une part de subjectivité personnelle?) moins satisfaisants que celles de tel ou tel de ses prédécesseurs. Ainsi au v. 5 de la pièce n° 3, *velatu alarum* (pour *velamento alarum*), jadis proposé par G. da Prato, avait le mérite d'être plus proche du texte scripturaire (*Ps.* 61, 4 et 63, 7) que *vallatu alarum*, attesté il est vrai par de très nombreux manuscrits; mais les copistes pouvaient à bon droit être déroutés par un substantif qui, quelle que soit sa forme originelle, *velatu* ou *vallatu*, est un hapax. De même dans l'épigramme n° 8, qui donne en exemple la pauvre veuve de l'Évangile versant son obole au Temple, les manuscrits les plus nombreux présentent aux v. 9 et 10 la leçon *Qui tribuit quaecumque opus est, is plurima confert / Parva licet dederit, maxima quaeque cupit*. Le remplacement d'*opus est* – jusqu'ici retenu par presque tous les éditeurs – par *potest* et celui de *cupit* par *capit* aboutit, me semble-t-il, à gauchir le sens d'un texte qui exalte ici une charité totale: celle qui consiste à donner non ce que l'on peut (*potest*, c'est à dire le superflu), mais ce qui est nécessaire (*opus est*). Et c'est cette générosité dans l'intention, le désir de donner le plus

(*maxima quaeque cupit*), qui est encore évoquée par le vers suivant et non la rétribution céleste promise – que suggérerait *capit* –, un thème qui n'apparaît qu'à la fin du poème.

Plus sûrement contestables sont les quelques cas où une leçon – parfois celle d'un unique manuscrit – paraît avoir été préférée, parce qu'elle venait heureusement justifier une hypothèse de l'éditeur. Ainsi, voulant démontrer que les quatre épigrammes de Marmoutier sont de la plume de Paulin de Périgueux (voir infra p. 626), F. G. s'efforce visiblement de gommer dans ces textes, et dans leur traduction, tout ce qui pourrait suggérer que l'auteur a personnellement connu Martin, qu'il appartenait à la communauté monastique restée désemparée après la mort récente de son *abba*. Le dernier vers de la pièce n° 1, dans la grande majorité des manuscrits et dans toutes les éditions antérieures se présente, comme le vers précédent, sous la forme d'un appel direct au Christ en faveur du monastère qui apparaît déserté par un grand nombre de frères, dispersés par un nouvel Exode (v. 1 et 2; cf. épigramme n° 3 et Sulpice Sévère, *Dialogues*): ... *Christe / Qui non dormitas protege Israelem*. L'éditeur qui, par ailleurs, affirme que la vitalité de Marmoutier n'a nullement été diminuée du fait de la disparition de Martin (p. 10), transforme délibérément ce dernier vers en une sentence d'allure générale: *Christe / qui non dormitans protegis Israelem*. La même préoccupation se fait également sentir dans l'interprétation des deux premiers vers de la pièce n° 4 qui, conformément à la leçon de nombreux manuscrits, se présentaient ainsi dans les éditions précédentes: *Qualia sint istic bellantis tela frequenter / Vidimus absentem cum fuit esse virum*. F. G. propose de lire: *Qualia o istic bellantis tela frequenter! / Vidimus absentem, cum fuit, esse virum*, et de traduire: «Oh, how awesome and numerous the Warrior's weapons! Here we see that, while he lived, the Departed was a real man.» Le nouveau texte, avec la ponctuation adoptée, et la traduction qui en est donnée n'infléchissent-ils pas de façon tendancieuse, mais aussi appauvrissante, le sens de ces vers initiaux, au demeurant difficiles à comprendre? Signalons aussi, dans le même texte, une coquille (v. 5, *cinus* pour *cinis*, d'ailleurs corrigée dans le commentaire, p. 240) et un léger contresens dans les deux derniers vers. Ceux-ci, décrivant le pauvre mobilier de la cellule où vécut l'ascète, mentionnent une *sellula* servant pour la nuit et une *sella* utilisée dans la journée. Il n'y a aucune raison d'identifier les deux termes, comme le fait la traduction («this little stool... and this same stool») pour les réduire à désigner un seul et même meuble. Dans le vocabulaire ascétique, *sellula* peut certes être employée comme synonyme de *sella*, avec le sens de tabouret (Sulpice Sévère, *Dial.* II, 1; Grégoire de Tours, *Virt. Mart.* I, 2); mais la *sellula* est aussi une sorte de chaise longue pour dormir (*Regula Pachomii* 87, dans la traduction de Jérôme: *reclinis sellula*; Grégoire de Tours, *Vitae Pat.* XIV, 2: *sellula sive lectulum*, pour l'ascète arverne Martius). Et c'est bien en ce dernier sens que le poète use de ce terme: nous savons en effet qu'il y avait dans la cellule de Martin un petit siège, celui sur lequel un des frères, l'approchant du brasero, osa un jour s'asseoir dans une tenue impudique en l'absence de l'*abba* (Sulpice Sévère, *Dial.* III, 14), mais aussi un lit qui devint après la mort du confesseur objet de vénération (Paulin de Périgueux, *Vita s. Mart.* VI, v. 360; Grégoire de Tours, *Virt. Mart.* I, 2; I, 35: *lectulum quod est ad monasterium sancti domni*; cf. II, 39).

Contestable apparaît aussi l'interprétation donnée aux vers 7–10 du poème de Sidoine (n° 16). Le poète y évoque la décision prise par Perpetuus de remplacer la modeste chapelle d'abord élevée sur la tombe de Martin par une grande basilique:

*Antistes sed qui numeratur sextus ab ipso  
Longam Perpetuus sustulit invidiam,  
Internum removens modici penetrabile sacelli  
Amplaque tecta levans exteriori domo;*

Le dernier éditeur de Sidoine, A. Loyen, avait expliqué de façon fort satisfaisante le calcul opéré par le poète qui, pour déterminer la position de Perpetuus dans la succession épiscopale, attribue le n° 1 à Martin, suivi de Brice, des deux évêques successivement élus contre ce dernier

(Justinianus et Armentius) et d'Eustochius: ce qui place effectivement Perpetuus en sixième position. F. G. suggère une autre lecture: il propose de rattacher, non à *sextus*, mais à *sustulit*, l'expression *ab ipso*, ce pronom ne désignant plus Martin, point de départ du décompte, mais Perpetuus prenant »de lui même« la décision d'apporter une transformation à la tombe de Martin. Cette curieuse construction – volontairement ambiguë, selon F. G. – permettrait au poète de contester discrètement la légitimité des deux adversaires de Brice, omis dans son calcul: il faudrait en effet comprendre que le décompte de Sidoine part du début de la liste épiscopale, plaçant, après Catianus, Litorius, Martin, Brice et Eustochius, l'évêque Perpetuus en sixième position. Mais rien n'autorise à penser que la légende, un siècle plus tard recueillie par Grégoire de Tours et faisant du mystérieux Catianus envoyé par le siège de Rome le premier évêque de Tours, ait déjà été élaborée à l'époque de Sidoine. En fait ce dernier salue en Martin – quel que soit le rang de celui-ci dans la succession épiscopale – le véritable fondateur de l'Eglise de Tours, comme le fera ensuite, à sa manière, Grégoire de Tours dans les chapitres de l'*Historia Francorum*, en numérotant les prélats tourangeaux à partir de la mort de Martin. D'autre part, il est bien difficile de croire que les termes *internum penetrale* («modeste sanctuaire tout intime», comme le comprenait E.-R. Vaucelle, ou, plutôt, suivant la traduction proposée par A. Loyen, «sanctuaire souterrain d'une modeste petite chapelle») »corresponds to *Martini corpus* (v. 1), that is, the Saint's tomb« (p. 283). On voit bien où tend l'éditeur en proposant cette interprétation hardie: il cherche à conforter une hypothèse, empruntée à Bourassé-Chevalier et à Longnon, selon laquelle, durant les travaux nécessités par la destruction de la primitive chapelle et l'érection de la grande basilique, le sarcophage de Martin aurait été déplacé (c'est le sens qu'il donne à *removens*) pour être provisoirement déposé dans un autre sanctuaire. Quelle que soit la valeur de cette hypothèse, les vers de Sidoine, sauf à les torturer, ne peuvent en apporter justification.

Enfin, F. G., désireux de démontrer le caractère épigraphique des épigrammes n° 19 et 20 – un caractère qui leur a été souvent dénié –, s'est efforcé de retrouver dans les manuscrits des intitulés mentionnant, comme c'est le cas pour d'autres pièces de la sylloge, le lieu de la basilique où elles étaient gravées. Or, de l'aveu même de l'éditeur, l'intitulé proposé pour le poème n° 19 est seulement une »conjectural emendation«; quant à celui de l'épigramme n° 20, il est totalement fabriqué par F. Gilardi, opérant, à la façon d'un prestidigitateur, un tour de passe-passe sur lequel nous reviendrons en examinant le texte et son interprétation (infra, p. 628).

## II. L'étude littéraire, épigraphique et archéologique

De l'analyse des textes de la sylloge, F. G. tire des conclusions exposées dans la partie introductive de l'ouvrage, mais aussi développées dans le commentaire.

### *L'identification des auteurs anonymes: Perpetuus et Paulin de Périgueux?*

La première de ces conclusions concerne les auteurs des 19 épigrammes demeurées anonymes dans la tradition manuscrite. Rejetant à juste titre les attributions fantaisistes qui furent jadis proposées et qui n'étaient d'ailleurs plus retenues par la critique moderne, le philologue américain expose la théorie suivante: il considère que tous les textes en prose sont de la plume de Perpetuus, tenu d'autre part pour le collecteur de la sylloge et l'auteur des intitulés; quant aux épigrammes en vers – à l'exception, bien entendu du n° 16 dû à Sidoine – elles sont œuvres, comme on le savait déjà pour le n° 11, de Paulin de Périgueux.

Bien qu'on ne puisse user – faute d'avoir conservé l'œuvre essentielle de Perpetuus, la *Charta de miraculis s. Martini*, mentionnée par Paulin de Périgueux et par Grégoire de Tours – d'arguments relevant de la critique interne, l'attribution des textes en prose à l'évêque Perpetuus paraît très vraisemblable. Il s'agit en effet soit de légendes destinées à expliciter des »peintures«

de la basilique (n° 9 et 10), soit de sentences scripturaires choisies pour édifier les pèlerins (n° 12 et 14) dans leur quête spirituelle auprès du tombeau de Martin, soit de notices décrivant le sanctuaire et donnant la date et la signification des deux fêtes martinienues dont il est le cadre (n° 20 et 21), ou encore de textes de caractère funéraire (n° 13 et 17). On peut légitimement supposer que l'évêque, maître d'œuvre du nouvel édifice et auteur d'un Calendrier des Jeûnes et des Vigiles, ait voulu consigner par écrit le résultat de ses travaux de bâtisseur et de liturgiste; il est également fort probable que celui qui fut »l'impresario« du culte voué à Martin ait choisi les thèmes scripturaires illustrés sur les murs de la basilique par des images, qu'il ait commenté ces dernières à l'usage des visiteurs, de même qu'à leur intention il sélectionnait quelques versets bibliques, le tout orchestré à la gloire du confesseur. Enfin sa dévotion à l'égard de ce dernier a pu aussi lui inspirer la rédaction des textes de caractère funéraire, le n° 13 célébrant la *virtus* posthume du bienheureux et le n° 17 complétant le poème de Sidoine, pour indiquer la date de la *depositio sancti Martini*. Dans ce dernier cas cependant, on ne peut exclure aussi radicalement que le fait l'éditeur l'hypothèse selon laquelle Perpetuus se serait borné à recopier l'épigramme figurant dès l'origine sur la tombe de Martin. Ajoutons que l'on peut aussi être aisément en accord avec F. Gilardi, lorsqu'il propose d'attribuer également à Perpetuus la constitution de la sylloge.

En ce qui concerne l'attribution des épigrammes en vers à Paulin de Périgueux, quels sont les arguments avancés? Ceux qui relèvent de la critique externe, remarquons-le, valent en fait presque exclusivement pour les *versus basilicae*: est invoqué d'abord le propre témoignage de Paulin; celui-ci, dans une lettre adressée à Perpetuus, exprime sa confusion à l'idée que »les murs consacrés puissent porter le gribouillis de ses vers« (*illi parietes consecrati versuum meorum ferant lituras*). Mais faut-il traduire *versus* par »poèmes«, ainsi que le fait F. G. pour tenter de démontrer que Paulin est l'auteur non seulement de la pièce n° 11 et du poème de circonstance *De visitatione nepotuli mei* – à l'envoi desquels se réfère expressément et exclusivement la suite de la lettre – mais aussi de toutes les compositions métriques relatives à la basilique et à Marmoutier (Marmoutier dont il n'est nullement question dans l'épître)? Quant à Grégoire de Tours (*Glor. Conf.* 108), il confond Paulin de Nole et Paulin de Périgueux en un seul et même écrivain auquel il attribue, énumérés pêle-mêle, des lettres, un livre en 6 chants sur les vertus de Martin et *alios versiculos in laudem ejus*. Dans ces dernières compositions doit-on sûrement reconnaître des œuvres de Paulin de Périgueux? Dans l'affirmative, ces *versiculi* pourraient d'ailleurs désigner seulement l'épigramme n° 11 de la sylloge, le *De visitatione nepotuli mei*, déjà mentionné, et peut-être deux autres fragments élégiaques se rapportant encore à la basilique Saint-Martin, fragments qui ne sont conservés que dans un unique manuscrit des œuvres du poète (*Vaticanus Reg.* 582). La présence de ces deux élégies parmi les œuvres de Paulin de Périgueux apporte un nouvel argument à F. G.: la première n'est autre en effet, à quelques légères différences près, que la pièce n° 8 de la sylloge; on l'accordera volontiers: il existe une assez forte présomption que ce poème soit de la plume de Paulin, encore que sa présence dans un seul manuscrit des œuvres de ce poète puisse trouver une autre justification, celle que fournit F. G. pour expliquer que figure, toujours à titre exceptionnel, dans le même unique manuscrit, la pièce en prose n° 20 de la sylloge: Perpetuus aurait communiqué à son ami de Périgueux un dossier relatif à la basilique tourangelle, dossier dont un élément – l'épigramme n° 20 – (mais pourquoi pas aussi un deuxième, l'épigramme n° 8) aurait été ensuite, par inadvertance, intégré par un copiste aux œuvres du poète. Celles-ci comportent aussi, toujours dans le *Vaticanus Reg.* 582, une seconde élégie qui traite de thèmes assez voisins – mais le commun sujet ne les imposait-il pas? – de ceux des épigrammes 2, 5–7, 11 et 19 de la sylloge: il s'agirait, selon F. G., d'un premier essai, abandonné pour être ensuite développé sous forme de plusieurs poèmes, à la demande de Perpetuus.

Ceci conduit tout naturellement à l'examen des arguments relevant de la critique interne: F. G. a noté systématiquement tous les parallèles existant entre les œuvres traditionnellement

attribuées à Paulin de Périgueux et les épigrammes en vers de la sylloge (liste, p. 125–126). Nul doute qu'il n'y ait, ici et là, recours à des expressions semblables, dont certaines – *astriger*, par exemple – sont loin d'être banales. Il semble donc que l'on puisse se rallier à la théorie de F. G., à condition cependant d'y apporter quelques nuances et une restriction. Pour les *versus basilicae*, il serait sans doute souhaitable de tempérer la certitude absolue de l'éditeur de quelques remarques dictées par la prudence. Les parallèles mis en valeur pourraient être, en certains cas, des rencontres fortuites, si Perpetuus – l'hypothèse ne peut être totalement écartée – a passé commande de vers non seulement à Sidoine et à Paulin (pour plusieurs compositions, vraisemblablement), mais aussi à d'autres poètes demeurés anonymes: chez des écrivains contemporains, s'inspirant tous directement des œuvres de Sulpice Sévère et probablement aussi influencés par Paulin de Nole et par Prudence, œuvrant sous les directives très précises de l'évêque de Tours, de telles rencontres ne sont pas impossibles. D'autre part, en ce qui concerne les quatre épigrammes relatives aux cellules de Marmoutier, même si on renonce à arguer des quelques vers – fort ambigus, concédons-le – qui pourraient laisser entendre que l'auteur a connu personnellement Martin, on doit faire de très sérieuses réserves sur la théorie de l'éditeur. Certes, celui-ci relève aussi dans ces compositions 5 expressions qui se retrouvent chez Paulin de Périgueux; mais certaines sont banales (*sancte Deus; exesis membris; corpore corde puro*); d'autres appartiennent, soit au vocabulaire commun à l'éloge des martyrs (*bellator*, employé déjà, par exemple, par l'auteur de la *Passio s. Saturnini* et par Jérôme), soit à celui de la dévotion martinienne (*Martini Deum*: Sulpice Sévère, *Vita s. Mart.* 14,7). Et surtout les épigrammes de Marmoutier se distinguent par une facture et une inspiration qui leur sont propres et qui sont bien différentes de celles des *versus basilicae*. Le retour des mêmes mots, des mêmes membres de phrase qui reviennent comme des leitmotivs confère à ces quatre pièces le caractère de litanies inlassablement répétées, mêlées d'exclamations de détresse et de cris d'imploration: rien qui puisse être comparé aux savantes compositions élaborées pour la basilique. Beaucoup plus limité que dans ces dernières est aussi le répertoire d'images: pour célébrer en Martin le modèle de la profession monastique, le poète file une unique métaphore, celle du *miles Christi*, protégé par l'étendard de la croix et le bouclier de la foi et pourvu des armes offensives que sont les instruments de mortification. Enfin le sentiment dominant est celui de la tristesse accablante suscitée par la disparition de Martin, à peine tempérée par l'espoir, encore bien timidement exprimé, qu'un saint protecteur a été acquis dans le ciel. Par ces accents désespérés, les quatre poèmes de Marmoutier sont plus proches, quoiqu'en dise F. G., de la lettre écrite par Sulpice Sévère au diacre Aurèle, pour lui faire part du deuil qui les frappe, que des *versus basilicae* où sont célébrées sur le mode de la certitude triomphale la gloire et la puissance posthume de Martin. Cette différence de ton et de sentiment ne peut passer inaperçue, même aux yeux du lecteur le moins averti en matière de littérature; elle doit laisser supposer que l'auteur des vers de Marmoutier n'est pas celui des *versus basilicae* et que, probablement, ceux-là ont été composés plusieurs décennies avant ceux-ci.

*La sylloge, un recueil composé intégralement d'inscriptions?*

La seconde question importante soulevée par F. G. est celle du caractère épigraphique des textes de la sylloge: selon lui, ceux-ci reproduisent tous, sans exception aucune, des inscriptions jadis gravées sur les murs des monuments tourangeaux. À vrai dire, pour les pièces n° 1 à 18, ceci ne faisait guère de doute depuis longtemps et l'éditeur doit se borner à reprocher à ses prédécesseurs et aux critiques en général de ne pas avoir affirmé assez catégoriquement leur conviction sur ce point. Sa démonstration s'attache donc essentiellement aux trois dernières notices que les épigraphistes ont effectivement, presque tous jusqu'ici, hésité à accueillir dans leurs recueils.

L'épigramme n° 19 se présente, rappelons-le, comme une sorte de sommaire de la *Vita Martini* composée par Sulpice Sévère, engageant le lecteur à la consultation de l'ouvrage.



Apparemment ce texte a toute l'allure d'une préface littéraire. Cependant une autre hypothèse avait jadis été émise à son sujet par J. Quicherat, que reprend à son compte F. G. : comme il était d'usage, lors des deux fêtes célébrées annuellement à Tours en l'honneur de Martin, de lire aux cours des cérémonies des passages de la *Vita* (Grégoire de Tours, *Virt. s. Mart.* II, 14, 29 et 49), on peut supposer qu'un manuscrit de cette œuvre était déposé en permanence sur l'ambon; en conséquence l'épigramme 19 aurait été gravée sur ce dernier, à titre d'information pour les fidèles. À l'appui de cette théorie, l'éditeur suggère, on l'a vu, une restitution, malheureusement toute conjecturale, de l'intitulé de la pièce n° 19, indiquant que celle-ci était gravée, comme les précédentes, en un lieu de la basilique: *item versus ibi*; et surtout il présente un parallèle: un texte qui, selon les sylloges *Einsidlensis* et *Palatina* qui l'ont recueilli (Diehl 1855), était inscrit sur l'ambon à Saint-Pierre du Vatican. L'argument n'est pas dépourvu de poids; notons toutefois que l'inscription romaine, nettement plus brève, est beaucoup plus proche que l'épigramme tourangelle du formulaire des *tituli* de basiliques: elle exhorte les chrétiens, en une phrase, à écouter la Parole de Dieu et à célébrer ses louanges et se complète d'une dédicace attribuant au pape Pélage (578–590) l'installation de l'ambon.

La pièce n° 20 de la sylloge est un descriptif de la basilique Saint-Martin dont nous possédons deux autres versions légèrement différentes. L'une de celles-ci figure dans un unique manuscrit des œuvres de Paulin de Périgueux, toujours le *Vaticanus Reg.* 582; le texte dont elle s'inspire étroitement remonte donc bien, comme le remarque à juste titre F. G., à l'époque de Perpetuus; très probablement rédigé par ce dernier, il aurait été envoyé à titre documentaire à Paulin de P. et se serait ensuite trouvé, comme on l'a déjà vu, inséré par mégarde parmi les œuvres du poète par un copiste trop zélé. L'autre version, beaucoup plus connue, est donnée par Grégoire de Tours dans un chapitre de l'*Historia Francorum* (II, 14). En un mot, il apparaît à peu près certain que les trois versions reflètent, avec quelques remaniements propres à chacune d'elles, un texte primitif élaboré par Perpetuus. J'ajouterai qu'il est impossible a priori de décider laquelle de ces versions reproduit le plus fidèlement l'original: car même celle de la sylloge, qui devrait en être la plus proche, a subi des modifications entre le V<sup>e</sup> siècle, époque assignée à la constitution du recueil, et la première moitié du IX<sup>e</sup> s., dont datent les plus anciens manuscrits connus, comme le prouve l'insertion de gloses évidemment tardives dans le *Martinellus*. Cela dit, il reste à savoir si ce descriptif, sous une forme ou une autre, fut réellement gravé, comme l'affirme F. G., sur l'un des murs de Saint-Martin. Pour assurer sa démonstration l'éditeur avait besoin de trouver un intitulé qui, précédant la pièce en question, la localise dans l'espace monumental. Or, dans tous les manuscrits de la sylloge consultés, l'intitulé fait défaut, ou bien, il se présente sous la forme d'un titre, une adjonction certainement tardive, qui résume maladroitement le contenu du texte. F. G. ne se décourage pas pour autant: il remarque que dans le manuscrit de Paulin de P. mentionné plus haut, il existe à la fin du texte une variante tout à fait exceptionnelle (p. 116). Le nombre des portes du sanctuaire (8 au total selon la sylloge et l'*Historia Francorum*) est donné de la façon suivante: *ostia VII. tria in altare quattuor in capso. extra ingressus ad fontes*; le texte s'achève avec la mention du nombre total des colonnes. La conclusion qui semble normalement s'imposer à la lecture de ces lignes est que le rédacteur du manuscrit, pour une raison qui nous échappe, a voulu faire un sort particulier à la porte de la basilique ouvrant sur le baptistère, la décomptant à part – *extra* – et laissant au lecteur le soin de conclure que le nombre total des issues est de  $7 + 1 = 8$ , comme il résulte des autres versions de la notice. Qu'à cela ne tienne, l'éditeur, sans justifier le moins du monde l'opération à laquelle il se livre, extrait de son contexte l'expression *extra ingressus ad fontes* pour la transporter en tête de l'épigramme et en faire un intitulé indiquant l'emplacement où celle-ci serait gravée. Notons au passage que la formule *extra ingressus...*, prise dans le sens de «outside the entrance, at the baptistery», ne ressemble à aucune de celles qui précèdent les autres inscriptions pour les localiser (n° 1: *in foribus*; n° 5: *in turre...*; n° 8: *in introitu*; n° 9: *super ostium...*). Quoiqu'il en soit, le recours à un procédé aussi douteux pour assurer une démonstration risque de ruiner une hypothèse qui, soutenue par de

meilleurs arguments, n'est pas à écarter totalement. On connaît en effet deux autres notices descriptives qui ont été ou pourraient avoir été gravées sur des monuments: un fragment d'inscription donnant les dimensions de Saint-Pierre du Vatican est conservé dans la sylloge *Einsidlensis* (ICUR 2, 57, 18b). De même, un manuscrit de Karlsruhe, provenant de l'abbaye de Reichenau, l'*Augiensis* 238, contient une description très détaillée de la basilique de Saint-Denis, très proche dans ses formulations de la notice tourangelle. Ce texte, dont F. Gilardi ne semble connaître qu'un très maigre fragment, a été pour la première fois intégralement publié dans *Latomus* (39, 1980, p. 191-192) par A. Stoclet, qui en a donné ensuite une traduction et une analyse dans le *Journal des Savants* (1980, p. 103-117). Dans le ms. *Augiensis* 238, la notice relative à Saint-Denis, il faut le remarquer, suit immédiatement la description de Saint-Martin de Tours (dans la version donnée par Grégoire) et précède deux épigrammes de la sylloge martinienne de Tours, le n° 18 (le poème en l'honneur de cinq martyrs, très probablement une inscription) et le n° 19 (le sommaire de la *Vita Martini*, dont le caractère épigraphique, on l'a vu, est plus douteux). La *descriptio basilicae sancti Dyonisii* donne les dimensions du sanctuaire, le nombre de ses fenêtres, ainsi que des colonnes, des luminaires et des portes, s'interrompant entre les lignes 31 et 36, où «s'intercale une phrase dont l'allure évoque irrésistiblement celle des *tituli* ou inscriptions dédicatoires. On en retrouve les principaux éléments: les dédicants (Charles et Carloman au nominatif), les dédicataires (Dagobert et Pépin, au datif), le motif de la dédicace (*per sua jussione*) ainsi que le verbe qui en exprime l'exécution (*fecerunt*)» (A. Stoclet, p. 115). Probablement inscrite dans la pierre, la description de Saint-Denis, dont la composition date de la deuxième moitié du VIII<sup>e</sup> s., semble s'inspirer de la notice tourangelle comme d'un modèle. Mais ce modèle était-il littéraire ou épigraphique? Le doute reste malgré tout permis, comme il l'est pour l'épigramme 21 de la sylloge tourangelle qui invite les fidèles à célébrer les deux anniversaires de Martin, un texte gravé selon F. G. au même endroit que le n° 20, *extra ingressus ad fontes*.

#### *L'emplacement des tituli de Saint-Martin: une tentative de restitution de la basilique*

Dans son effort pour démontrer que toutes les épigrammes de la sylloge étaient bien gravées sur les monuments, F. G. s'attache à préciser, d'après les intitulés, l'emplacement exact de ces *tituli*. À Marmoutier, aucune difficulté majeure pour répartir les 4 inscriptions entre les trois cellules, d'après des indications topographiques trop claires pour que leur interprétation fasse problème. Pour Saint-Martin, il n'en va pas de même. L'entreprise conduit le philologue à proposer une restitution de la basilique du V<sup>e</sup> s.: tentative hasardeuse à laquelle se sont livrés jadis nombre d'historiens, utilisant, à défaut de données archéologiques substantielles, les quelques renseignements fournis par les intitulés dans la sylloge, pour parvenir à des conclusions fort diverses et souvent fantaisistes; tentative à laquelle ont préféré renoncer tous ceux qui, récemment, ont traité du monument tourangeau, se bornant après un bilan de nos connaissances à suggérer quelques prudentes hypothèses, mais devant laquelle ne recule pas F. G., qui va jusqu'à donner dans son ouvrage un plan de l'édifice, avec emplacement des inscriptions (p. 45).

Les trois premiers *tituli* de la basilique figuraient, d'après les intitulés, respectivement *in turre, a parte orientis* (n° 5) et *a parte alia* (indication précédant le n° 6, mais valant aussi probablement pour le n° 7 dépourvu d'intitulé). À partir de ces quelques notations, F. G. reconstruit une tour se dressant devant la façade de la basilique, tel un campanile, sur trois faces duquel se disposeraient les inscriptions. Qu'il suffise, sans entrer dans une discussion fastidieuse à propos de la disposition probable de ces textes (voir L. Pietri, *La ville de Tours*, p. 388, n. 210 et p. 814), de rappeler qu'on a pu récemment proposer, avec des arguments plus solidement établis, de restituer une tour s'élevant au-dessus d'un narthex (H. G. Franz) ou une tour-porche (J. Hubert).

Pour les inscriptions n° 8, 9, 10 et 11, qui accompagnaient très probablement, à la façon de

légendes, des »peintures« de la basilique, F. G. adopte une position qui lui permet de se démarquer de presque tous ses prédécesseurs. Contrairement à ces derniers (à l'exception de T. Sauvel, pour lequel il s'agit seulement d'une des hypothèses possibles), il situe les trois premières (avec les images qu'elles commentent) à l'extérieur de l'édifice, respectivement au-dessus des portes occidentale (n° 8), septentrionale (n° 9) et méridionale (n° 10); en revanche, il fait courir le poème de Paulin de Périgueux (n° 11) à l'intérieur de la basilique, au long des murs de la nef, tout autour de celle-ci, en supposant que les images auxquelles il se rapporte formaient un cycle lui aussi continu sur les parois du vaisseau basilical. Tout ceci n'est que pure conjecture et soulève deux objections. D'une part, si la sylloge constituait bien, comme l'a montré J. Quicherat et comme l'admet F. G., un »guide du pèlerin«, l'itinéraire imposé aux visiteurs, obligés, sans cesse, dans l'hypothèse de l'éditeur, de sortir et de rentrer dans la basilique, de revenir sur leurs pas, est bien compliqué. D'autre part, pour être vraisemblable, une restitution ne doit pas tenir compte seulement des indications fournies par les intitulés des inscriptions, mais aussi de celles que suggèrent ces textes eux-mêmes. Or le poème de Paulin de Périgueux (n° 11) et les images qu'il accompagne paraissent avoir été conçus pour être placés vis à vis des deux peintures que commentent les légendes n° 9 et 10, dans une sorte de confrontation propre à susciter la réflexion des fidèles. La première de ces légendes, le n° 9, évoque le récit de l'Évangile (*Matth.* 14, 22–31), dans lequel Jésus marchant sur les flots tend une main secourable à Pierre menacé d'être englouti. C'est vraisemblablement à cette scène que se réfère Paulin, en affirmant que Martin renouvelle par la volonté de Dieu les miracles consignés dans les Saintes Écritures (v. 17–18). La décision d'illustrer un mur de la basilique élevée en l'honneur de Martin avec l'épisode de Pierre sauvé des eaux – un thème rarement traité dans l'iconographie paléochrétienne – ne relève certainement pas d'un choix fortuit. Le parallèle était déjà suggéré par un récit de Sulpice Sévère (*Epist.* 1), qui comparait à Pierre menacé de sombrer dans les eaux, Martin exposé à la fureur d'un incendie. À l'époque de Perpetuus, il s'impose encore plus, au témoignage même de ce dernier, qui relatait dans sa *Charta de Martini miraculis*, mise en vers par Paulin de Périgueux (*Vita s. Mart.* VI, 351–415), une des manifestations les plus spectaculaires de la *virtus* posthume de Martin: ce dernier, invoqué par les fidèles qui traversaient en bateau la Loire pour se rendre en pèlerinage à Marmoutier, les avait sauvés d'un naufrage certain, manifestant, ajoute plus tard Grégoire dans une glose probablement inspirée par le décor de la basilique, cette même *virtus quae Petrum pereuntem, piam amplectens dexteram, ne periret, eripuit* (*Virt. s. Mart.* I, 2). Mais l'inscription composée par Paulin de P. a certainement aussi été conçue pour faire pendant à la légende n° 10: celle-ci commentait une »peinture« dans laquelle l'Église de Jérusalem était symboliquement figurée par la basilique de Sion, là où l'Esprit Saint était descendu au jour de la Pentecôte sur les Apôtres et où l'on conservait au V<sup>e</sup> s., comme en témoignent aussi les »Itinéraires« de Terre Sainte, le trône de l'apôtre Jacques et la colonne de la flagellation. À l'exaltation de l'apôtre Jacques, fondateur en Orient de la première Église, répondent les vers de Paulin célébrant Martin qui, en se manifestant à son tour par des *apostolicis signis* (v. 21), apparaît comme le véritable fondateur de l'Église de Tours, engendrée par »la mère de toutes les Églises« pour le salut de l'Extrême-Occident. Tout ceci suggère que les trois inscriptions se faisaient face, disposées d'un côté (n° 9 et 10) et de l'autre (n° 11) de la nef.

Passons aux inscriptions 12 à 18. L'emplacement du n° 12 sur l'arc triomphal, ne pose, étant donné la précision de l'intitulé, aucun problème. Mais comment distribuer 13, 14 et 15 qui se rapportent, dans l'abside, au tombeau de Martin et que leurs intitulés respectifs situent *circum tumulum ab uno latere* (n° 13), *item in alio latere* (n° 14), *item desuper* (n° 15)? F. G. imagine 13 et 14 gravées sur les faces latérales du tombeau et 15 sur le couvercle, émettant incidemment l'hypothèse qu'Euphronius d'Autun n'a pas fait don seulement à la basilique tourangelle de ce dernier, comme le dit Grégoire (*Historia Francorum* II, 15), mais bien de 4 ou 5 plaques de marbre destinées à habiller complètement le sépulcre. Ajoutons que la disposition proposée pour le n° 15, une inscription courant sur les quatre côtés de la dalle de marbre (dessin, p. 275) ne

tient aucun compte des deux fragments sculptés retrouvés dans les fouilles et qui appartenaient probablement au couvercle du tombeau. D'une manière générale, il paraît difficile de se prononcer avec autant d'assurance que F. G. sur l'emplacement de ces trois inscriptions: sur le sarcophage ou sur les murs qui l'entourent? On peut seulement remarquer que la tombe de Martin était au VI<sup>e</sup> s. recouverte d'une *palla* (Grégoire de Tours, *Virt. s. Mart.* II, 10, 54, 60; *Hist. Franc.* V, 48), ce qui impliquerait, dans l'hypothèse de l'éditeur, que les inscriptions n'étaient pas visibles pour les pèlerins. Quant à l'inscription 16-17 que l'intitulé place, sans autre détail, *in absida*, est-il aussi certain qu'elle était disposée de part et d'autre de la fenêtre centrale de l'abside? De même la localisation du *titulus* n° 18, dont l'intitulé a été restitué heureusement par l'éditeur sous la forme *in memoria sanctorum martyrum*, fait elle aussi problème. Pour F. G., il ne fait aucun doute que cette *memoria* n'est autre que l'*altare Dei*, l'autel majeur de la basilique sur lequel l'inscription aurait été gravée. C'est écarter de façon bien rapide l'hypothèse que la *memoria*, qualifiée par les vers de *domus*, soit une chapelle annexe du sanctuaire.

La question de l'emplacement éventuel des trois dernières épigrammes (n° 19, 20 et 21), considérées par F. G. comme des inscriptions, a déjà été évoquée précédemment. Il paraît cependant nécessaire de revenir sur la notice n° 20, dans la mesure où le commentaire de ce texte amène l'éditeur à préciser un peu plus sa restitution du plan de la basilique. F. G. privilégie la leçon des manuscrits de la sylloge qui donne 72 fenêtres à l'édifice, alors que la notice présentée par Grégoire et celle égarée au milieu des œuvres de Paulin de Périgueux indiquent un total de 52 fenêtres, réparties à raison de 20 dans la nef et de 32 dans l'abside. Dans quelle mesure peut-on faire confiance ici à la version du *Martinellus* qui, par une erreur manifeste, probablement due à un remaniement tardif du texte, attribue, sur un total de 120 colonnes, 41 colonnes à l'abside et 79 à la nef. Dans une basilique *ad sanctum* comme Saint-Martin, le rapport des proportions invite tout naturellement à situer un plus grand nombre de colonnes dans la section de l'édifice la plus longue, celle qui compte aussi le plus de fenêtres, c'est-à-dire dans l'abside: c'est ce que font Grégoire de Tours et le rédacteur de la notice insérée dans les œuvres de Paulin de Périgueux. Revenons au chiffre représentant le total des fenêtres. Pour appuyer la leçon qu'il retient (72), l'éditeur établit une comparaison entre Saint-Martin de Tours et un sanctuaire élevé à la même époque, l'*ecclesia* de Clermont. De dimensions sensiblement égales à celles de la basilique tourangelle, celle-ci comptait au total, au témoignage de Grégoire, 42 fenêtres et 70 colonnes. Si l'on applique le rapport numérique existant à Clermont entre fenêtres et colonnes à Saint-Martin de Tours, pour cette dernière le nombre des fenêtres devrait être exactement de 72. Le raisonnement mathématique est impeccable et son résultat semble corroborer parfaitement la leçon de la sylloge. Mais est-il légitime de comparer deux édifices dont le plan et la structure n'étaient certainement pas semblables? Nous savons en effet que l'*ecclesia* arverne avait «de deux côtés des ailes élégamment construites», si bien, ajoute Grégoire, que «l'édifice est disposé en forme de croix» (*Hist. Franc.* II, 16). Or un sanctuaire avec transept saillant est rare à cette époque en Gaule: rien ne permet de penser que la basilique de Tours affectait une telle forme. Dans ces conditions, le calcul opéré par F. G. paraît beaucoup moins fondé.

Au total, le livre de F. G. ne manque pas de qualités: le texte est le plus souvent établi avec soin; le commentaire fourmille de remarques intéressantes, en particulier du point de vue stylistique; les conclusions tirées de l'étude d'ensemble paraissent, pour la plupart, séduisantes. Malheureusement tout ceci est un peu gâté par l'esprit de système qui a présidé à la recherche: désireux de se distinguer de ses devanciers et d'apporter à tout prix du neuf et du définitif, l'éditeur ignore trop la nuance et même la simple prudence dans l'exposé des résultats auxquels il parvient: une simple hypothèse se mue immédiatement en une théorie assénée sur un ton catégorique; une intuition juste en son principe donne le départ à une généralisation hâtive. L'ouvrage rendra donc certainement des services, à la condition d'être utilisé avec quelques précautions par des lecteurs avertis des problèmes traités, ce qui excusera peut-être la longueur de ces lignes.